

Rendez-vous immigration 2004, Proceedings of a Conference Held in St Andrew's, New-Brunswick, August 2004. Actes de la conférence qui a eu lieu à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick, août 2004 sous la direction d'Hélène Destrempe et Joe Ruggeri (Centre Metropolis Atlantique, University of New-Brunswick, 2005, 634 p.)

Jean Lafontant

Numéro 23-24, printemps–automne 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005410ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005410ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lafontant, J. (2007). Compte rendu de [*Rendez-vous immigration 2004, Proceedings of a Conference Held in St Andrew's, New-Brunswick, August 2004. Actes de la conférence qui a eu lieu à Saint-Andrews, au Nouveau-Brunswick, août 2004* sous la direction d'Hélène Destrempe et Joe Ruggeri (Centre Metropolis Atlantique, University of New-Brunswick, 2005, 634 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (23-24), 343–346. <https://doi.org/10.7202/1005410ar>

*RENDEZ-VOUS IMMIGRATION 2004, PROCEEDINGS
OF A CONFERENCE HELD IN ST ANDREW'S, NEW-
BRUNSWICK, AUGUST 2004. ACTES DE LA
CONFÉRENCE QUI A EU LIEU À SAINT-ANDREWS, AU
NOUVEAU-BRUNSWICK, AOÛT 2004*

sous la direction d'Hélène Destrempe et Joe Ruggeri
(Centre Metropolis Atlantique, University of New-Brunswick,
2005, 634 p.)

Jean Lafontant
Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et
la citoyenneté
Université du Québec à Montréal

Cet ouvrage de 634 pages n'est pas si effrayant qu'il le semble à première vue. Les directeurs ont sélectionné des présentations livrées au colloque. Toutefois, chaque texte retenu est publié dans la langue d'origine et dans l'autre langue officielle, ce qui double l'épaisseur du volume.

Ces textes traitent des multiples aspects de l'immigration au Nouveau-Brunswick et dans les provinces de l'Atlantique en général, sans exclure la comparaison avec d'autres provinces recevant une proportion infime des immigrants du Canada : le Manitoba et la Saskatchewan, par exemple. En 2005, les quatre provinces de l'Atlantique ne comptaient que 1,4 p. 100 des résidents permanents au Canada. La période étudiée par les collaborateurs est plutôt récente (en gros, 1981-2001), à l'exception de la substantielle rétrospective historique tracée par Margaret Conrad et Heather Steel – « Ils viennent et ils vont : quatre siècles d'immigration au Nouveau-Brunswick » –, et des scénarios de prospective jusqu'en 2026 qu'établissent Joe Ruggeri et Yang Zou quant aux solutions à l'équation : croissance de la population active, immigration et emplois.

Dans la problématique générale, les besoins du Canada en main-d'œuvre qualifiée et en développement démographique ont une incidence sérieusement analysée par plusieurs collaborateurs¹. Le faible taux de fécondité, le vieillissement de la population et les migrations internes vers les provinces plus prospères nécessitent l'ouverture des frontières au « capital humain » international, notamment aux jeunes immigrants qui, outre leur contribution économique, sont susceptibles de fonder une

famille et de contribuer ainsi à la croissance démographique. Toutefois, le degré de mérite économique relatif d'une politique favorisant l'immigration comparativement à une autre encourageant la natalité et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée ne semble pas faire l'unanimité. Il ne suffit donc pas d'« ouvrir les frontières ». Encore faut-il une volonté politique ferme, qui se traduise par des initiatives administratives² aux divers paliers de la société. D'où la proposition de Michèle Vatz-Laarouassi et Leslie Augeneau de créer un Observatoire canadien de l'immigration, infrastructure partenariale de recherche qui puisse recueillir, analyser et comparer les connaissances locales dans la perspective d'une transmission communautaire et pratique des connaissances.

John Samuel mentionne que, dans la région de l'Atlantique, « parmi ceux qui sont arrivés au cours de la période allant de 1981 à 1995, près de la moitié étaient repartis en 1995 » (p. 237). Or, pouvoir attirer et retenir les immigrants dans une communauté suppose la levée de divers types d'*obstacles*, qu'examinent plusieurs collaborateurs du volume. On pourrait répartir ces obstacles en trois catégories générales : structurels (politiques, administratifs, économiques, donc relatifs au marché national de l'emploi), sociaux (accès communautaire, services disponibles, utilité relative des langues officielles canadiennes) et culturels (complétude institutionnelle du groupe d'origine de l'immigrant, degré d'ouverture/fermeture des groupes d'accueil).

Un facteur structurel retient particulièrement l'attention : l'accès à l'emploi dans le domaine de formation originelle de l'immigrant; en d'autres termes, la reconnaissance de ses diplômes et expériences d'emploi antérieurs à l'arrivée au Canada. Le texte clair et bien documenté de John Samuel (notamment les p. 221-232) s'avère fort instructif à cet égard. D'autre part, un niveau élevé et constant du taux général de chômage, dans une région, constitue un des éléments susceptibles d'expliquer que les immigrants, informés de cet obstacle, aient tendance à éviter cette région ou à la quitter en faveur d'une autre où l'emploi abonde. Par ailleurs, le texte de Rosemary Clews fourmille de cas concrets relatant l'effet négatif, pour les immigrants, de dispositions administratives relatives à l'accès au crédit, au logement, aux services de santé.

Parmi les obstacles sociaux, mentionnons le hiatus entre les conceptions quelque peu idéalisées du bilinguisme des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick et la situation réelle de bilinguisme asymétrique à laquelle ils se trouvent confrontés. Annette Boudreau en parle. Pour attirer et retenir les immigrants francophones, elle propose une solution à deux volets : viser une réelle égalité des deux communautés linguistiques par une politique d'aménagement du français (dans le

monde du travail, les industries culturelles et le paysage linguistique) d'une part, et de l'autre une information pertinente auprès des immigrants quant aux défis qu'ils auront à relever, conjointement avec les francophones de la province.

Les obstacles culturels ne réfèrent pas seulement à la diversité des croyances, valeurs et coutumes des groupes d'immigrants par rapport à celles du pays d'accueil. Certes, plusieurs collaborateurs (dont Samuel et Clews) rappellent, avec raison, que les nouveaux immigrants choisissent de préférence les grands centres urbains où ils ont déjà parents et amis, bref des réseaux de même origine culturelle que la leur, ce qui défavorise les régions périphériques comme lieux de destination. Depuis les travaux classiques de l'École de Chicago et ses émules, on sait que les réseaux d'information, de soutien et de services intraethniques agissent comme des zones sécurisantes qui accompagnent l'immigrant dans l'apprentissage graduel des nouvelles règles et valeurs et du mode de vie du pays d'accueil. Les obstacles culturels réfèrent également aux attitudes de distance, méfiance ou racisme des populations d'accueil, d'où la question que pose Clews : sommes-nous vraiment prêts à accepter les changements sociaux résultant d'un apport accru et varié d'immigrants?

C'est à ce même type de question que tâche de répondre, pour l'Ouest canadien, le texte fort intéressant de Paul Dubé. Outre les difficultés d'intégration habituelles de tout immigrant, les néo-Canadiens francophones arrivant dans les provinces « périphériques » se trouvent dans l'obligation de s'articuler à la dynamique locale des minorités de langue officielle française. Or, ces communautés nationalitaires sont elles-mêmes en processus d'évolution, les tenants traditionalistes étant confrontés à l'hétérogénéité culturelle croissante du Canada, favorisée par l'immigration et la politique du multiculturalisme, ainsi que par l'évolution des attitudes et des pratiques des générations nouvelles. Face à pareille complexité, Dubé propose une réflexion critique sur les apports bénéfiques de l'interculturalisme qu'il définit, avec Camilleri, comme la construction, entre les cultures, d'une « relation convenablement régulée permettant d'accéder à un nouveau plan : celui d'une formation unitaire harmonieuse transcendant les différences sans les évacuer » (p. 501).

Du point de vue de la forme, il faut regretter l'attention éditoriale insuffisante accordée à la qualité du manuscrit publié. Je réfère aux textes français (les seuls que j'aie revus), en particulier ceux traduits de l'anglais. Beaucoup trop de fautes ou d'erreurs ont échappé à la vigilance des éditeurs : orthographe, accord, répétition immédiate d'un même mot, traduction inadéquate, dont voici un exemple : « Les personnes originaires de pays similaires sont plus nombreux pour les accueilleront dans les plus grandes régions ayant une concentration plus importante

d'immigrants » (p. 297). Dans bien des cas, un logiciel de correction eut permis de repérer la bourde.

Malgré cette lacune, ces Actes de colloque méritent d'être lus par tout professionnel s'intéressant à l'immigration dans les provinces qui, traditionnellement, en accueillent peu, à l'intégration des arrivants au marché de l'emploi et à la dynamique des rapports entre ces arrivants avec l'une et l'autre des communautés de langue officielle.

NOTES

1. Voir en particulier le texte de Jean-Guy Rioux ainsi que celui de Joe Ruggeri et Yang Zou.
2. Voir l'excellent texte de John Samuel et celui de Jean-Guy Rioux, entre autres.